

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 269

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 13 Juillet 2016

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S) : M. DIDIER REAULT

OBJET

Demande de garantie d'emprunt formulée par l'O.P.H. 13 Habitat.
Opération : construction de 14 logements collectifs locatifs sociaux dénommés "Le Brossolette" et situés au 1, rue Pierre de Brossolette à Martigues.

**Direction des Finances
Service du Budget & Gestion Financière
12409**

PRESENTATION

L'O.P.H. 13 Habitat sollicite le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône pour une demande de garantie d'emprunt d'un montant de 1 384 100,00 €.

Celle-ci représente 100% d'un emprunt d'un montant total de 1 384 100,00 €, dont les caractéristiques sont présentées en annexe au présent rapport.

Cette demande intéresse le secteur du logement social.

Par ailleurs, l'encours garanti au 01/01/2016 de l'O.P.H. 13 Habitat auprès du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône s'élève à 623 884 463,85 €.

Cet encours représente 58,40% de l'encours garanti des organismes HLM et 53,78% de l'encours total garanti.

Cette garantie d'emprunt votée par la Commission Permanente du Conseil Départemental est assortie de la délibération correspondante, ainsi que d'une convention de garantie d'emprunt à faire signer entre l'organisme et le Département.

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL